



DOSSIER SPÉCIAL

RÉFORMES DOING BUSINESS EFFECTIVES AU GABON



Projet porté par le ministère de la Promotion des Investissements,
des Partenariats publics-privés, chargé de l'Amélioration de
l'environnement des affaires

A. FEUILLE DE ROUTE DES 23 RÉFORMES DOING BUSINESS

→ RÉPARTITION DES 23 RÉFORMES PAR INDICATEUR



13

NOMBRE DE RÉFORMES MISES EN ŒUVRE ET NOTIFIÉES PAR LE GOUVERNEMENT À LA BANQUE MONDIALE



Création d'entreprises

- Libéralisation du capital minimum pour la création des sociétés à responsabilité limitée (SARL);
- Lancement du GNI (Guichet Numérique de l'Investissement).



Octroi du permis de construire

- Rationalisation du processus d'octroi du Permis de Construire par la mise en place d'une commission unique;
- Rédaction de textes permettant de rendre effectif les différents types de contrôles.



Raccordement à l'électricité

- Mise en place de la nouvelle procédure de raccordement moyenne tension.



Transfert de propriété

- Mise à disposition de statistiques sur le site web de la Conservation Foncière;
- Numérisation des titres fonciers.



Paiement des impôts

- Mises en place de la fiche de déclaration et de paiement conjointe CSS /TVA et de la fiche de déclaration conjointe DS4 /CFP mais avec un paiement différé;
- Augmentation de 80% des adhésions des grandes entreprises à la plateforme E.tax.



Justice commerciale

- Création des tribunaux de commerce et installation des juges consulaires
- Augmentation significative du nombre de syndicats traitant les procédures collectives
- La loi sur les petits litiges (loi sur les nouveaux tribunaux).



Commerce transfrontalier

- Mise en œuvre et la vulgarisation du logiciel SYDONIA World aux 2 ports d'Owendo.

B. IMPACT DES 13 RÉFORMES MISES EN OEUVRE



Indicateur CRÉATION D'ENTREPRISES

Réformes → 02	Organe de mise en œuvre	Impacts de la réforme
<p>1 Libéralisation du capital minimum pour la création des sociétés à responsabilité limitée (SARL).</p>	<p>ANPI-Gabon Ministère de la Promotion des Investissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> Baisse du capital minimum exigé de 100 000 à 5000 FCFA ; Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ; Lutte contre le secteur informel.
<p>2 Formaliser en ligne les entreprises (Guichet Numérique de l'Investissement).</p>	<p>ANPI-Gabon Ministère de la Promotion des Investissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réduction du nombre de procédures ; Réduction des délais de création de 30 jours à 3 jours en moyenne (2021) ; Réduction des coûts indirects (frais de transport, impression documents...).



Indicateur PERMIS DE CONSTRUIRE

Réformes → 02	Organe de mise en œuvre	Impacts de la réforme
<p>1 Rationalisation du processus d'octroi du Permis de Construire par la mise en place d'une commission unique.</p>	<p>Mairies de Libreville, Owendo et Akanda Ministère de l'Intérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> Suppression d'une (1) procédure ; Réduction des délais d'octroi du permis de construire de 90 à 15 jours.
<p>2 Rédaction des textes permettant de rendre effectifs les différents types de contrôles (en attente de signature et de publication).</p>	<p>ANUTTC Ministère de l'Habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rationalisation des contrôles effectués avant, pendant et après la construction ; Délivrance de la déclaration d'achèvement des travaux et du certificat de conformité.



Indicateur
**RACCORDEMENT
À L'ÉLECTRICITÉ**

Réformes → 01	Organe de mise en œuvre	Impacts de la réforme
<p>1 Mise en place de la nouvelle procédure de raccordement moyenne tension.</p>	<p>SEEG Ministère de l'Eau et de l'Énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression de la procédure 4 relative à la demande de permis d'excavation par le promoteur. Cette dernière est désormais de la responsabilité de la SEEG ; • Suppression de la procédure 3 relative à la désignation des entreprises agréées. Cette procédure est désormais effectuée par la SEEG et le devis est mis à disposition du client après 7 jours ouvrés contre 19 auparavant ; • Suppression de la Procédure 2. Le devis est désormais établi au même moment que l'analyse technique du dossier ; • Le délai de raccordement est désormais de 30 jours contre 75 avant la réforme.



Indicateur
**TRANSFERT
DE PROPRIÉTÉ**

Réformes → 02	Organe de mise en œuvre	Impacts de la réforme
<p>1 Mise à disposition de statistiques sur le site web de la Conservation Foncière</p>	<p>Conservation foncière Ministère de l'Économie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la transparence de l'information sur les procédures et délais de traitement des requêtes en vigueur au sein de la Conservation foncière.
<p>2 Numérisation des titres fonciers</p>	<p>Conservation foncière Ministère de l'Économie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des délais de traitement des demandes de 15 à 6 jours ; • Réduction des délais de mutation des titres et bien immobiliers.



Indicateur
**PAIEMENT
DES IMPÔTS**

Réformes → 02	Organe de mise en œuvre	Impacts de la réforme
<p>1 Mises en place de la fiche de déclaration et de paiement conjointe CSS /TVA et de la fiche de déclaration conjointe de la DS4 / CFP mais avec un paiement différé.</p>	<p>Direction Générale des Impôts Ministère de l'Économie</p>	<ul style="list-style-type: none"> La contribution spéciale de solidarité (CSS) est désormais déclarée et payée dans le même formulaire que la TVA. Suppression dans le DB de 12 procédures.
<p>2 Augmentation du nombre d'adhésions des grandes entreprises à la plateforme E.tax</p>	<p>Direction Générale des Impôts Ministère de l'Économie</p>	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion de 80 % des grandes entreprises à la plateforme E-tax avec une réduction des délais de déclarations et de paiement des impôts.



Indicateur
**COMMERCE
TRANSFRONTALIER**

Réformes → 02	Organe de mise en œuvre	Impacts de la réforme
<p>1 Mise en œuvre et vulgarisation du logiciel SYDONIA World au 2 ports d'Owendo.</p>	<p>Direction générale des douanes et droits indirects Ministère de l'Économie</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des délais et procédures de traitement des déclarations en douanes ; Accroissement des recettes douanières ; Procédures dématérialisées (manifeste électronique, déclaration, transmission des données aux autres Administrations) ; Renforcement des contrôles (gestion du contentieux, recherche multicritères...) ; Intégration de la sélectivité multi-agences (analyse et gestion des risques mutualisée) ; Meilleure gestion des régimes suspensifs (AT, entrepôts, transit, transformation...) ; Meilleure gestion intégrée des exonérations (gestion dynamique des taxes TCI, CI, RUSID).



Indicateur
**JUSTICE
COMMERCIALE**

Réformes → 03	Organe de mise en œuvre	Impacts de la réforme
<p>1 Création des tribunaux de commerce et installation des juges consulaires.</p>	<p>Ministère de la Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de la justice commerciale ; • Réduction des délais de traitement des contentieux commerciaux ; • Limitation du nombre de renvois.
<p>2 Augmentation significative du nombre de syndicats traitant les procédures collectives (de 6 à 11 syndicats).</p>	<p>Ministère de la Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des délais de traitement des procédures collectives ; • Amélioration des mécanismes de protection et de sécurisation des entreprises.
<p>3 La loi sur les petits litiges (loi sur les nouveaux tribunaux).</p>	<p>Ministère de la Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures simplifiées pour le traitement des petits litiges ; • Réduction des délais de traitement des petits litiges.